

## CONTRAT NATURA 2000 SUR LA COMMUNE DE SAINT-LAURENT EN LOT-ET-GARONNE (47)

### Premier contrat Natura 2000 du site de la Garonne en Aquitaine

Le premier contrat Natura 2000 du site de la Garonne en Nouvelle-Aquitaine (FR7200700) a été signé par la commune de Saint-Laurent en Lot-et-Garonne en septembre 2017. Il concerne la restauration et l'entretien d'un atterrissement de 3Ha situé dans le lit mineur de la Garonne ainsi que de la ripisylve attenante (végétation rivulaire).

#### 1. Contexte et objectifs du contrat :



*Vue d'ensemble de l'atterrissement en août 2015 depuis la berge en rive gauche ; bras mort avec roselière au pied de berge (grande glycérie, salicaire,...) puis habitat d'intérêt communautaire de végétation sur berge vaseuse en second plan menacé par les peupliers*

Il avait été repéré sur la commune la présence d'un habitat d'intérêt communautaire situé sur un atterrissement du lit mineur de la Garonne (végétation sur berges vaseuses). Certains arbres principalement des peupliers étaient présents et commençaient à fermer le milieu. Sur ce secteur, Il était également indiqué dans l'état des lieux Natura 2000 la présence de Jussie à grande fleur, une espèce amphibie invasive posant des problèmes de compétition avec des espèces locales de Garonne (herbiers aquatiques, hélophytes,...). Il avait été constaté également sur le terrain que la végétation rivulaire (appelée ripisylve) était discontinue voire manquante au droit de l'atterrissement.

**Face à ce constat, un diagnostic écologique a été lancé par le SMEAG en juin 2017 pour établir un programme de travaux efficient** et répondant aux objectifs du Document d'Objectifs (DOCOB) du site Natura 2000. Cette étude a permis d'émettre également des préconisations pour limiter les impacts sur le milieu lors la mise en œuvre des travaux.

Il a donc été proposé à la commune, porteur du contrat Natura 2000, de réaliser un contrat de restauration et d'entretien de l'atterrissement ainsi que de la ripisylve afin de :

- Conserver l'habitat menacé,
- Remobiliser les sédiments favorisant la dynamique fluviale,
- Restaurer la continuité écologique sur la berge avec la restauration de la ripisylve (trame verte).

## **2. Actions à mener en 3 phases :**

### ***Phase 1 : dévégétalisation de l'atterrissement et arrachage de la Jussie à grande fleur sur les secteurs problématiques (aquatiques et semi-aquatique) - Début le 02 octobre 2017***

La DDT47 ayant prévu de réaliser dans son programme de travaux sur le Domaine Public Fluvial (D.P.F.) des travaux de dévégétalisation de ce même atterrissement dès 2017, la partie travaux sur l'atterrissement a donc été retirée du dossier Natura 2000 et a fait l'objet d'un financement 100% Etat. Néanmoins, **L'Etat a travaillé en collaboration étroite avec le SMEAG et la commune** pour suivre les préconisations du rapport et ainsi optimiser les travaux.



*Début de la phase 1 avec le dessouchage des ligneux (peupliers essentiellement)*

L'Etat a également suivi les préconisations du diagnostic en incluant dans le marché l'arrachage de la Jussie à grande fleur sur les habitats aquatiques et semi-aquatiques, habitats à enjeux.

### **Détails des actions menées :**

- **Dévégétalisation pour les ligneux** : arrachage et brulage systématique de tous les ligneux du site sur les 3Ha de l'atterrissement en préservant les habitats humides en bon état,
- **Remobilisation des sédiments avec scarification de l'atterrissement** (environ 80% de l'atterrissement soit 2,5Ha). Le reste de l'atterrissement a été conservé car il abrite un habitat humide en bon état de conservation (végétation à grande Glycérie – type particulier de roselière relativement rare sur le site de la Garonne)



*Fin de la phase 1 avec scarification de l'atterrissement et brulage sur site des souches*

- **Arrachage de la Jussie à grande fleur** sur les secteurs problématiques (au niveau de la roselière et des habitats aquatiques). Ainsi, environ 20 m<sup>3</sup> de Jussie à grande fleur ont été arrachés et enterrés dans un trou en haut de berge.



*Site à la fin de la Phase 1*



*Foyer de Jussie dans le bras mort – 20m<sup>3</sup> arrachés*



*Vue d'ensemble du site à partir des hauteurs de Sainte-Marie (rive droite)*

**Total phase 1 : 37 320 € dont 18 000 € pour la Jussie (financement 100% Etat)**

#### **Phase 2 et Phase 3 = Actions portées par la commune dans le cadre du contrat Natura 2000**

##### **Phase 2 : Restauration de la ripisylve sur 200 mètres – 1<sup>er</sup> décembre 2017**

Afin de permettre aux espèces terrestres et semi-aquatiques de se déplacer, la restauration de la continuité de la végétation rivulaire, appelée Ripisylve, est indispensable. Elle permet par exemple à la loutre de se déplacer le long de la Garonne pour coloniser d'autres affluents.

La restauration est aussi très importante pour l'avifaune car elle offre un grand nombre d'habitats et de niches. **Outre ce rôle biologique**, une ripisylve permet de stabiliser les berges (**rôle mécanique**). Une ripisylve fonctionnelle est une ripisylve présentant une diversité de strates (herbacées, arbustes, arbres) et d'âges. La Ripisylve permet également de jouer un rôle de filtre en absorbant une partie des minéraux nécessaires à la croissance des végétaux. Ainsi l'impact des substances issues de l'agriculture

peut être diminué avec le captage par la ripisylve des nitrates et phosphates par exemple. **La végétation rivulaire permet d'assurer un ombrage** permettant de limiter l'augmentation de la température de l'eau en période estivale (rôle important pour lutter contre le réchauffement climatique). Enfin elle permet également de **structurer le paysage des vallées**.

**La trentaine d'écoliers de la commune ont participé aux plantations** des arbres et arbustes. Cette action qui marque le début du contrat Natura 2000, a donc permis de sensibiliser les écoliers de la commune sur l'importance des ripisylves et plus largement sur la démarche Natura 2000.

**Au total, ce sont autour de 130 arbres et arbustes qui ont été plantés sur ce site** afin d'assurer la continuité de la trame verte. Les élèves, en raison de l'accessibilité difficile au pied de la berge, ont participé aux plantations de la partie haute de la ripisylve, soit environ 60 arbres et arbustes.

Afin de maximiser les chances de réussite, il a été choisi des espèces robustes adaptées en bord de Garonne. Une dizaine d'espèces ont été choisies et placées en fonction de la qualité de la terre disponible et de l'hydromorphie des sols (plus ou moins humides). A titre d'exemple, en pied de berge à proximité immédiate de la Garonne, des saules et des aulnes ont été plantés et en haut de berge, sur un sol plus sec, des frênes communs, de l'érable champêtre ou encore de l'églaier.

Au regard de la quantité de terre limitée sur la partie haute, il a été décidé de planter plutôt des arbustes qui seront moins sujets à des déracinements que des arbres de haut-jets. A noter qu'une trentaine de petits saules blancs ont été récupérés sur le site permettant de limiter les coûts liés à cette opération. L'ensemble des jeunes plants ont été protégés à l'aide de **gainages de protection biodégradables** pour éviter une dégradation par les rongeurs.



*Fin de la phase 2 avec la pose de protection bio-dégradable*



*Sensibilisation des élèves de Saint-Laurent*



*Début des plantations sur la partie haute (Phase 2)*

### **Phase 3 : Entretien de l'atterrissement et de la ripisylve sur 4 années : 2018 - 2021**

Ces actions ont été assurées en régie par les services techniques de la commune en partenariat avec le SMEAG. Des opérations citoyennes ont été organisées pour sensibiliser le public dont les riverains ainsi que les scolaires. Des interventions annuelles ont été réalisées pour l'entretien de la ripisylve et de l'atterrissement.

#### **➤ Entretien de la ripisylve :**

**L'objectif était d'optimiser la ripisylve en entretenant autour des plants et en évitant l'installation d'espèces invasives** afin d'elle puisse se densifier avec le temps et former un cordon végétal propice au déplacement de la faune.

#### **➤ Entretien de l'atterrissement :**

Afin d'éviter toute reprise de la végétation ligneuse supprimée sur l'atterrissement de Saint-Laurent, **une campagne d'arrachage annuelle a été mise en place par la commune**. Une intervention était également prévue sur les secteurs problématiques afin de limiter la progression de la Jussie.

### **3. Coût du contrat Natura 2000 porté par la commune (phase 2 + 3) :**

Le coût global du contrat s'élève à **13 655,40 €** avec une participation autour de 595 € pour la commune (autofinancement de 20% correspondant aux coûts d'achat des plants). Le contrat a été signé pour une durée de 5 ans (2017 – 2021). La plantation de la ripisylve en décembre 2017 marque le début du contrat (1<sup>ère</sup> année). Pour l'entretien de l'atterrissement et de la ripisylve sur 4 années suivantes la commune bénéficiera d'une subvention de 10 680 € de l'Etat et de l'Europe.

### **4. Déroulement des actions et principaux résultats :**

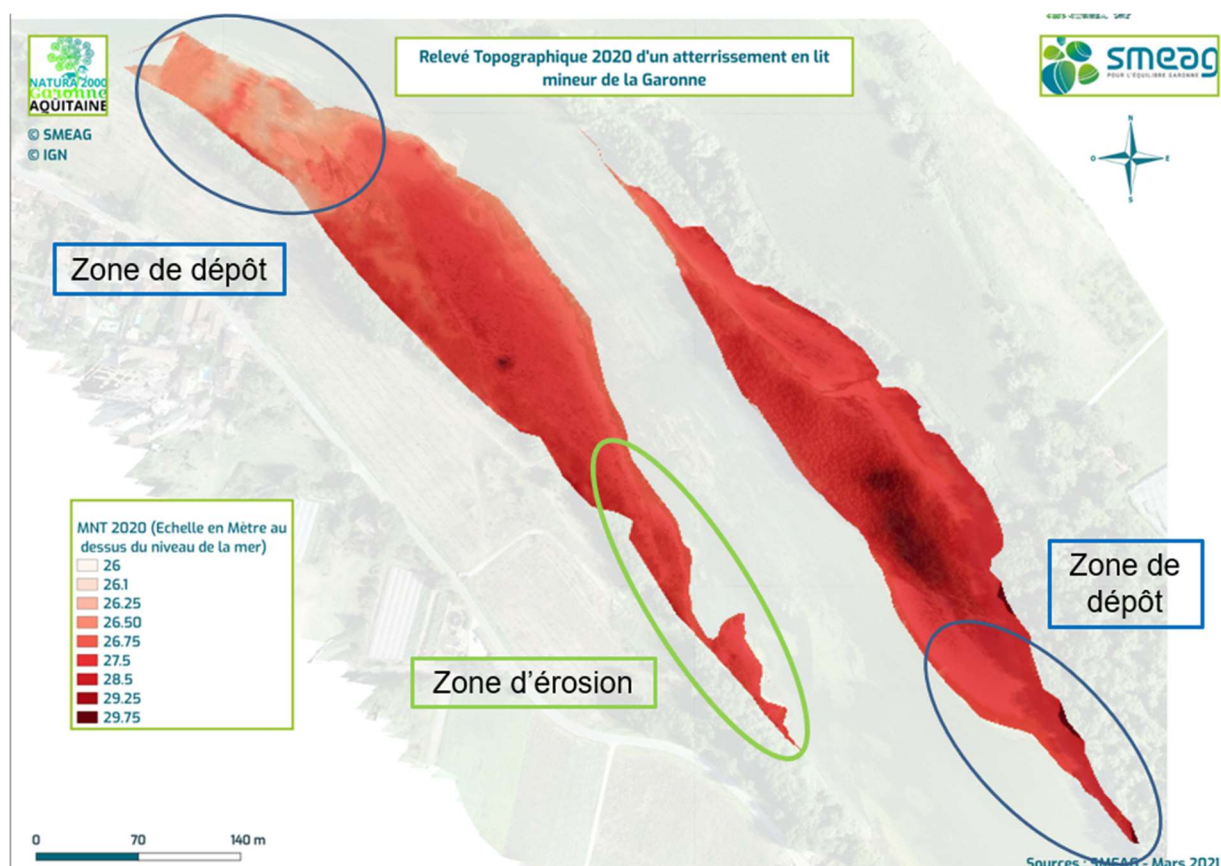
#### **➤ Sur l'atterrissement :**

Suite à un hiver 2018 très pluvieux et neigeux avec pour conséquence un régime hydraulique important de la Garonne de janvier à juin, il a été constaté sur le terrain des mouvements importants au niveau des graves constituant l'atterrissement. La partie centrale de l'atterrissement semble avoir été rehaussée avec une pente accentuée entre cette partie centrale et la Garonne.

Des traces de charriages, avec des galets de différentes couleurs (plus ou moins colmatés) confirment qu'il y a eu des mouvements importants de matières solides sur le site.

Un relevé GPS a été réalisé en 2018 mais les résultats obtenus sont difficilement exploitables pour différentes raisons (débits de la Garonne sensiblement différents entre les relevés de 2017 et de 2018, non prise en charge de l'altitude (« Z ») par le GPS...).

**Un relevé topographique précis a été réalisé en 2020 pour évaluer l'impact des actions menées sur l'évolution physique de l'atterrissement.** Par comparaison avec le relevé topographique réalisé en 2016 par la DDT47, **des mouvements ont été constatés avec l'apparition de zones d'érosion et de zones de dépôt qui sont relativement bien visibles.**



*Superposition des résultats des relevés topographiques de 2016 et 2020*

Il paraît difficile d'affirmer avec précision la part que ces actions ont eu sur la dynamique sédimentaire au regard des différents éléments naturels qui y contribue. Cependant, ces relevés topographiques permettent d'observer les mouvements sédimentaires sur ce tronçon de Garonne et l'action de dévégétalisation de l'atterrissement n'a pu avoir qu'un effet globalement positif en raison de la non-rétention des végétaux et donc des sédiments sur ces 3 Ha de lit mineur.

Par ailleurs, par comparaison photo, on constate que la roselière s'est élargie de manière significative ainsi que le bras mort sur la partie aval du site.

Afin d'entretenir le site, une journée citoyenne a été organisée chaque année avec la commune, ce qui consiste à arracher les repousses de ligneux. Chaque année, à l'exception de l'année 2020 où une crue automnale n'a pas permis d'accéder au site en temps voulu. C'est pourquoi en 2021, deux journées citoyennes ont été organisées : l'une avec les élèves du lycée agricole de Nérac en juin et l'autre avec les locaux et évacuation des plus gros sujets par débardage à cheval, en septembre :



*Journées citoyennes organisées en 2021 afin d'entretenir l'atterrissement.*

Malgré un entretien régulier, on peut constater 5 ans après les travaux de dévégétalisation, que l'atterrissement s'est très rapidement végétalisé sur la partie haute. De nouvelles pousses, principalement de peupliers, ont envahies à nouveau le milieu. Sans intervention humaine, le site risque de se refermer progressivement.



*Photos de l'atterrissement prises juste après les travaux d'arrachage en 2017 (droite) et en 2021 (gauche)*

Malgré la colonisation ligneuse de l'atterrissement, il est à noter que ces travaux de réouverture ont eu un effet bénéfique sur la biodiversité. Un diagnostic écologique porté par le SMEAG en 2022 a permis de mettre en lumière la réappropriation du site par des espèces de milieux ouverts, soit une diversité spécifique particulière que l'on retrouve moins lorsque le milieu est fermé.

Concernant la Jussie à grande fleur, malgré l'opération d'arrachage, le foyer s'est à nouveau développé à grande vitesse. En effet, la propagation par fragment et les crues saisonnières de Garonne contribuent à sa dispersion. Les travaux d'arrachage menés n'ont permis que momentanément de réduire l'ampleur du foyer.

#### ➤ **Sur la ripisylve :**

Les résultats sur la partie haute, plantée par les élèves sont positifs avec environ 30% de mortalité. Certains plans ont souffert des fortes chaleurs de l'été et du début de l'automne. Sur la partie basse,

recouverte rapidement par la Garonne suite aux plantations de début décembre 2017, il y a eu des pertes bien plus importantes. A peine une dizaine de plants ont été retrouvés. La majorité des plants n'ont pas supportés la force hydraulique importante exercée par la Garonne avec des crues hivernales et printanières de plusieurs mètres sur de longues périodes.

C'est pourquoi, en 2019, une nouvelle campagne de plantations a été réalisée sur le haut de berge avec le soutien des élèves de l'école communale de Saint-Laurent :



*Nouvelles plantations réalisées en haut de berge pour densifier la ripisylve avec l'école communale de Saint-Laurent (nov. 2019)*

Comme en 2017, des espèces locales et adaptées aux hauts de berges des bords de Garonne ont été fournies à la commune par une pépinière de Lot-et-Garonne. De fait, des espèces variées de viorne, noisetier, charme et troène commun ont été sélectionnées, soit environ 20 plants choisis pour contribuer à la densification de la ripisylve en haut de berge.

## 5. Suite du contrat :

A la fin des 5 années du contrat Natura 2000 sur le site de Saint-Laurent, la commune n'a pas souhaité poursuivre ces engagements à travers un second contrat Natura 2000, principalement d'entretien de l'atterrissement et de la ripisylve faisant suite aux travaux menés en 2017.

La commune poursuit tout de même ses engagements hors contrat, envers ce site, fortement utilisé par les pêcheurs et les promeneurs. La Communauté des communes du confluent et Coteaux de Prayssas a réalisé des panneaux pédagogiques et d'informations le long d'un parcours nommé « Echos de Garonne » permettant de sensibiliser et d'informer les promeneurs sur la valeur du patrimoine naturel du site et sur les enjeux écologiques associés au fleuve Garonne.



*Vue de l'atterrissement depuis la berge (2022)*



*Panneaux échos de Garonne sur la biodiversité de Garonne au niveau du site.*



**La Nouvelle-Aquitaine et L'Europe**  
agissent ensemble pour votre territoire



*Crédits photos : Didier Taillefer, Mathieu Beaujard et Claire Boscus / SMEAG*